RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

H&U AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.500 Euros
Siège Social : 23 rue Lavoisier – 75008 PARIS
442 428 348 – RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 24 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le vingt-quatre juillet à 11h15,

Société CAP ECGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 8.915 €
Dont le siège social est sis 53 rue de la chaussée d'Antin – 75009 PARIS
500 109 506 RCS PARIS,
Représentée par son Président, Monsieur François DUBLOIS,

Propriétaire de la totalité des 7.500 actions de 1 € de valeur nominale, composant le capital social de la société H&U AUDIT,

Associée unique de ladite société.

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Nomination d'un nouveau Président,
- Autorisation de nantissement de 7.500 actions de la société au profit du Crédit Mutuel,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Vincent HENAUT en qualité de Président par courrier remis en mains propres en date du 24 juillet 2025 et nomme en remplacement :

Monsieur Charles FRIOCOURT
Né le [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

CF

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique :

- autorise l'affectation en nantissement des 7.500 actions de la Société au profit de la Banque : CREDIT MUTUEL STRASBOURG KOENIGSHOFFEN, dont le siège social est sis 84 Route des Romains – 67200 STRASBOURG (SIREN 778 846 840),
- et agrée l'éventuel acquéreur des actions nanties au cas où le gage constitué viendrait à être réalisé, en se réservant toutefois la possibilité de racheter par priorité et au prix qui en sera fixé en justice les actions mises en vente en vue de réduire son capital.

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

-0-

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

La Société CAP ECGE
Associée unique
Représentée par Monsieur François DUBLOIS
Président

[redacted]

Monsieur Charles FRIOCOURT

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

[redacted]